

Fiche de renseignement (1 fiche par enfant à retourner en mairie)¹

Nom / Prénom de l'enfant :	Date de Naissance :
Niveau :	Classe :
Numéro et adresse de l'assurance scolaire ² :	

Père	Mère
nom / prénom :	nom / prénom :
adresse ³ :	adresse ⁴ :
.....
téléphone :	téléphone :
adresse mél :	adresse mél :
.....

Personne(s) légalement responsable(s) de l'enfant :

- père mère Autre personne (préciser)

Personne à prévenir en cas d'absence des parents :

Nom / prénom	Lien avec la famille	Téléphone OBLIGATOIRE

ATTESTATION

Je soussigné(e) père, mère, tuteur⁵
de l'enfant.....

- Reconnais avoir pris connaissance du règlement de la garderie, de la restauration scolaire, du transport scolaire et de l'activité aide aux devoirs,
- Autorise la commune à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence concernant mon enfant et je serai avertie le plus rapidement possible.

¹ Par mél à l'adresse periscolaire@ville-tallard.fr ou à déposer auprès de la mairie de Tallard.

² La mairie peut être amenée à demander un justificatif

³ La mairie peut être amenée à demander un justificatif

⁴ La mairie peut être amenée à demander un justificatif

⁵ Rayer la mention inutile

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de la commune, notamment des informations pouvant nécessiter un Projet d'accueil individualisé (allergies, traitements...)

.....
.....
.....

Fait à Tallard, le

(Nom et qualité du (ou des) représentants légal(aux) de l'enfant, précédé de la mention « lu et approuvé » - signature(s))

Services périscolaires

Les services périscolaires de restauration scolaire et de garderie seront dématérialisés au travers du « portail famille » de la commune de Tallard.

Cela signifie que les inscriptions se font exclusivement par internet ce qui offre aux parents d'élèves plus de souplesse quant au règlement de ce service.

Aussi, merci de renseigner au mieux la fiche famille afin que nous puissions créer, ou actualiser, votre compte du portail famille.

RESTAURATION SCOLAIRE

Rappel des horaires : 11h30 – 13h30. Pour les tarifs, consulter le site internet de la commune.

GARDERIE SCOLAIRE

Rappel des horaires : matin (7h30 – 8h30) et après-midi (16h30 – 18h30). Pour les tarifs consulter le site internet de la commune.

Personne habilitées à venir récupérer l'enfant (hors parents et personnes citées page 1)

Nom / prénom	Lien avec la famille	Téléphone OBLIGATOIRE

Elles devront pouvoir présenter un justificatif d'identité.

TRANSPORT SCOLAIRE (autorisation parentale ligne n°132 - hameau des Boulangeons) :

J'autorise mon fils, ma fille, à rentrer seul au domicile familial OUI NON

Si non, les personnes habilitées à venir récupérer l'enfant sont (hors parents) :

Nom / prénom	Lien avec la famille	Téléphone OBLIGATOIRE

Elles devront pouvoir présenter un justificatif d'identité.